

AIPR - Opérateur ***Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux***

Public :

Salariés intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Objectifs :

Connaître la réglementation et les procédures liées aux travaux à proximité des réseaux.
Travailler en sécurité.

Approfondir ses connaissances du Guide Technique.

Préparer l'examen.

Obtenir son Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Prérequis :

Aucun

Durée :

1 jour / 07 heures dont 1 heure de test

Nombre de stagiaires :

10 maximum

Méthodes pédagogiques :

Expertise professionnelle de l'intervenant.

Groupe de 10 personnes maximum permettant de faciliter les échanges et avoir une diversité professionnelle pour permettre aux participants d'échanger sur leurs expériences.

Moyens techniques et pédagogiques :

Apports théoriques, étude de cas, vidéos, powerpoint ...

Préparation à l'examen, entraînement au QCM avec correction.

Livret

Evaluation des résultats :

Passage du QCM réalisé sur ordinateur ou tablette sur la plateforme officielle du ministère chargé de l'écologie (environ une heure).

Validation de la formation :

La réussite au QCM permet la délivrance d'une attestation de compétences.

En cas d'échec nous remettons une attestation d'échec.

Certificat valable 5 ans.



Tarif :

250€ net

Financement CPF : oui**PROGRAMME****Théorie**

- les réseaux et les accidents
- les dispositions réglementaires
- les droits, obligations et responsabilités
- les intervenants des réseaux et leur rôle
- que faire en cas d'endommagement ?
- la règle des 4A
- les risques liés aux réseaux
- l'Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux
- les identifications des réseaux
- les travaux à proximité des réseaux
- les travaux sans tranchée
- les travaux urgents
- que faire en cas d'accident ?

Pratique

- entraînement à l'examen grâce à la réalisation d'un test blanc.
- correction et analyse des réponses.

Déroulement de l'examen :

Test QCM sur ordinateurs ou tablettes connectés sur le site officiel du Ministère chargé de l'Ecologie.

L'examen comprend **30 questions**.

Un score minimal de **36 points** vous sera demandé pour réussir l'examen.

<u>Nous contacter :</u> contact@evoluformation.com 04 65 84 46 34	<u>Adresse :</u> Evolu Formation 129 rue Servient - Tour Part-Dieu 69326 Lyon Cedex 03
Numéro de SIRET : 90144461200013 Code NAF : 8559A	